

le leader du gouvernement va nous dire quand il entend présenter ce projet de loi à la Chambre?

• (1510)

L'hon. Ray Hnatyshyn (président du Conseil privé): Monsieur le Président, je sais gré au député de sa question. Le leader parlementaire de l'opposition officielle ne m'a pas posé la même question. Au cours des réunions des leaders parlementaires, j'ai énuméré . . .

M. Deans: Oh, oh!

M. Hnatyshyn: Je ne parle pas de la teneur. Nous avons eu des entretiens au sujet de notre charge de travail et de la question de savoir si nous allons avancer dans nos travaux. Comme il me pose la question, je vais essayer de lui donner une idée de ce que nous entendons faire avant de nous ajourner, s'il y a lieu, pour les vacances d'été. Nous espérons avancer.

Dans un esprit de consultation, nous avons discuté de plusieurs initiatives législatives. Certaines ont été plus faciles que d'autres, mais c'était à prévoir. Peut-être vais-je parler de l'avenir immédiat. En fonction des consultations avec les leaders parlementaires de l'opposition, nous avons parlé de ce que nous pourrions réussir à faire avant la présentation de l'exposé budgétaire à 16 h 30 jeudi prochain, conformément à un ordre de la Chambre. Le ministre des Finances (M. Wilson) sera à la Chambre à ce moment-là.

Nous avons des projets de loi dont j'aimerais voir s'il ne serait pas possible de les faire avancer à partir de demain. Nous allons passer au projet de loi C-25, concernant la Loi sur la stabilisation des prix agricoles. J'espère que nous pourrions l'envoyer en comité, il a été question que cela puisse raisonnablement se produire.

Peut-être le député parlait-il des projets de lois concernant le divorce et l'exécution des ordonnances de pension alimentaire, plutôt que de celui concernant la prostitution.

M. Guilbault (Saint-Jacques): J'ai parlé du projet de loi C-40.

M. Hnatyshyn: Je regrette. Il y a là un fait nouveau. On ne m'en avait pas parlé. Il en a été question de façon tout à fait générale. Je suis heureux que cette demande me soit venue du parti libéral, et que celui-ci soit désireux de s'occuper du projet de loi modifiant le code criminel au chapitre de la prostitution et du raccolage. C'est un point intéressant. Je vais prendre la chose en délibéré. Je sais que le ministre de la Justice (M. Crosbie) veut la faire avancer. Je vais en parler avec le représentant du Nouveau parti démocratique pour voir s'il nous est possible de nous en occuper le plus rapidement possible.

Toutefois, il y a eu des discussions qui ont porté sur les projets de loi C-46, C-47 et C-48 relatifs au divorce et à l'exécution des ordonnances de pension alimentaire, de même que sur une modification accessoire à la Loi sur le divorce. Il se peut que tous les députés veuillent débattre ces trois projets de loi ensemble. Je crois que le leader parlementaire de l'opposition officielle a demandé au nom du député de York-Centre (M.

Travaux de la Chambre

Kaplan) qu'au lieu de débattre ces trois projets séparément, nous les groupions en un seul débat et discussions de tous les points y afférant. Compte tenu de cela, j'ai pensé garder ces projets de loi en réserve pour demain.

Si la Chambre en arrive à terminer l'étude de ces projets de loi, nous pourrions passer à l'étude du projet de loi C-32 sur les pêcheries. Des discussions ont lieu au sujet de ce projet de loi. J'espérais mettre le projet de loi sur les pêcheries à l'ordre du jour de demain, mais comme il y a des discussions et une possibilité d'entente sur son étude, je l'inscris en troisième lieu.

Évidemment, la Chambre ne siégera pas lundi et, si l'étude des projets de loi que j'ai énumérés n'est pas terminée vendredi, nous la poursuivrons mardi, mercredi et jeudi jusqu'à 16 heures, car le Règlement prévoit la suspension de la séance jusqu'à 16 h 30. Comme d'habitude, le gouvernement va suivre le déroulement des travaux de la Chambre et y apporter au besoin les rajustements qui s'imposent.

En ce qui concerne en général les projets de loi inscrits au *Feuilleton*, nous souhaitons évidemment que les travaux progressent. Nous espérons en terminer bientôt avec les projets de loi qui sont au stade de la deuxième lecture et les renvoyer au comité, pour que nous puissions passer le mois de juin à entendre les témoins et à examiner les projets de loi en détail. Comme le sait le député, il est possible de régler bien des choses dans les deux dernières semaines de juin. J'espère que nous y arriverons et que nous pourrions établir un ordre du jour qui convienne aussi bien à l'opposition qu'au gouvernement. Il me semble qu'il est possible d'avancer à l'égard de la plupart des projets de loi présentement inscrits au *Feuilleton*, y compris ceux dont le comité est saisi. Je sais que c'est un projet ambitieux, mais avec un peu de bonne volonté, nous y arriverons.

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, comme on a posé une question au sujet du débat relatif au budget, sans d'ailleurs obtenir de réponse, le leader parlementaire du gouvernement pourrait peut-être nous dire comment il compte répartir le temps qui sera consacré aux réponses à l'exposé budgétaire.

Je voudrais en deuxième lieu savoir dans quel ordre seront mises en délibérations certaines mesures législatives. Je suis entièrement d'accord sur le fait que nous nous sommes entendus au sujet du projet de loi C-25. Je prévois que cette mesure sera abordée demain. Toutefois, je me souviens qu'il avait été question d'étudier les trois projets de loi concernant le divorce mardi prochain et peut-être une partie de la journée de mercredi, car nous voulions pouvoir régler ces questions pour les renvoyer au comité. Nous estimons qu'il faudrait le faire rapidement pour que les intéressés puissent nous faire connaître leurs points de vue que la Chambre étudiera à son tour.

Comme l'a rappelé le leader du gouvernement à la Chambre, nous nous employons sérieusement à trouver un moyen de régler le cas du projet de loi C-32, concernant les pêcheries. J'espère que nous réussirons à nous entendre là-dessus dans un proche avenir.